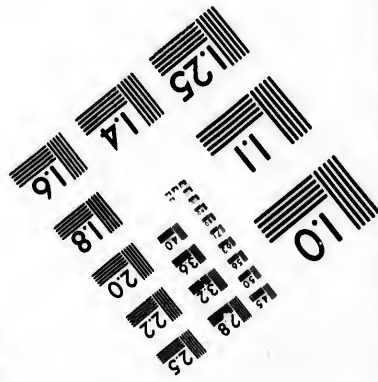
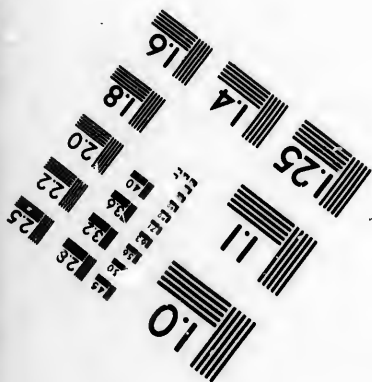
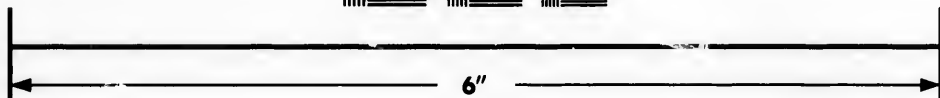
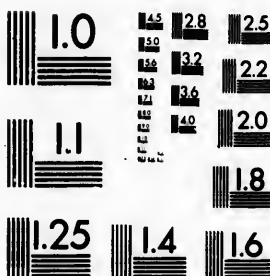


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

14 28
16 32
18 36
20 40
22 44
25 50

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

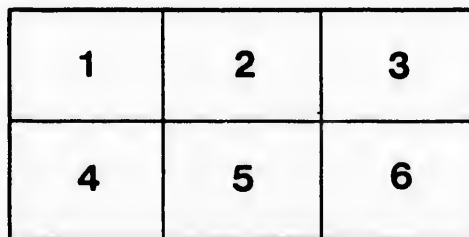
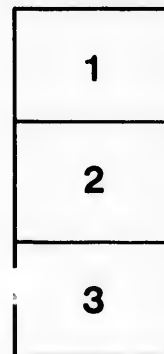
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right end top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

CIRCULAIRE AU CLERGÉ

CONCERNANT LES

40 Heures, l'Ordo, l'Indulgence des Chapelets,
L'ANNÉE RELIGIEUSE, etc.

MONTRÉAL, LE 21 NOVEMBRE 1861.

MONSIEUR,

Les Quarante-Heures se feront, cette année, comme l'an dernier, à l'honneur de la Passion de N. S et de la Compassion de la Très-Sainte-Vierge, parce que nous nous trouvons dans des jours aussi mauvais. Nous recourrons donc, avec confiance et humilité, aux mêmes remèdes, qui sont le sang précieux de J.-C. qui coule sur l'autel, comme sur la Croix, et les larmes de la divine Mère, qui arrosent nos Eglises, comme elles arrosèrent le Calvaire.

Tel est le bain sacré dans lequel le monde entier doit être plongé, pour être régénéré et rendu à une nouvelle vie. Ces paroles de la sacrée liturgie conviennent parfaitement à ces jours de régénération pour nos sociétés, qui s'écroulent de toutes parts, à cause du mauvais esprit, ou plutôt du vertige qui les anime : *Quos tuis, Domine, reficis sacramentis, continuis attolle benignus auxiliis : ut tuæ redemptionis effectum, et mysteriis capiamus et moribus.* (Oraison de l'Eglise)..... *Benedixit te Dominus..... quia per te ad nihilum redegit inimicos nostros. Benedicte es tu filia à Domino..... Non recedat laus tua de ore hominum..... pro quibus non pepercisti animæ tuæ propter angustias et tribulationem generis tui, sed subvenisti ruinæ ante conspectum Dei nostri* (Epître de la Messe de N.-D.-des-Sept-Douleurs).

En conséquence, on usera de la même formule que l'an dernier, pour annoncer les 40 Heures ; et on dira, le second jour, la même Messe votive de la *Compassion*, si la rubrique le permet. L'on fera aussi, chaque jour, la même Amende Honorable.

Je profite de l'occasion pour vous faire quelques observations sur l'*Ordo* de 1862.

La fête de la Prière de Notre Seigneur y est fixée au Mardi de la Septuagésime ; celle de la Passion au Mardi de la Sexagésime ; celle de St. Jean Népomucène au 17 Mai ; celle de St. Paschal Baylon au 22 Mai ; celle de St. Roch au 16 Août ; celle de St. Hyacinthe au 18 Août ; celle de St. Stanislas au 13 Novembre ; et celle de St. Didace au 14 Novembre, conformément à l'*Ordo du Clergé de Rome*, qu'il nous était prescrit de suivre par l'Indult Apostolique, qui introduisait ces fêtes dans la Province : "*Indultum pro festis*, disait le Card. Préfet de la S. C. de la Prop., "*de quibus in quinto decreto adjectoque supplici libello agatur, concessum est : ita tamen ut tituli ac dies pro iisdem festis ad Calendarii Rom. Cleri normam sint reducendi.*" (*Concilium Quebecense Provinciale* I., p. 72).

Un décret *Urbis et Orbis* du 11 Juillet dernier, ordonne de faire l'Office de Ste. Angèle de Merici, dont le nom figure pour la première fois dans notre Calendrier. Cette fête est fixée au 31 Mai.

Les raisons qui ont porté le St. Père à faire célébrer, par toute la terre, la fête de cette grande Sainte, sont exprimées dans ce décret, d'une manière si touchante, que j'ai cru devoir les reproduire dans la feuille ci-jointe, qui vous servira de formule pour annoncer à votre paroisse que l'Eglise vient de nous donner une nouvelle protectrice, pour nous aider à donner aux enfants une éducation vraiment chrétienne.

Chaque mois de l'*Ordo* est précédé d'un décret de la S. C. des Rites, qui donne une direction pour certains cas particuliers. Ainsi, en tête de Janvier, on lit le décret qui fixe la manière de terminer le *Veni Creator*, qui se chante dans toute l'Eglise, avant la Grand'Messe du Jour de l'An,

et que l'on devra commencer à chanter cette année par tout le Diocèse. Ces diverses décisions, ainsi mises en regard, nous aideront à bien faire toutes choses, selon l'esprit de la Sainte Eglise, qui est essentiellement un esprit d'ordre. *Omnia secundum ordinem fiant.* Avec ce bon esprit, notre Ministère sera béni de Dieu et des hommes.

Je suis heureux de pouvoir vous communiquer un Indult Apostolique, en date du 25 Août 1861, *ad quinquennium*, autorisant les Vicaires-Généraux et les Curés, *actu existentes*, à bénir et indulgencier les Chapelets et Médailles. Comme vous le remarquez par ces mots *actu existentes*, cette faculté n'est accordée qu'à ceux qui, à la dite époque (25 Août dernier) se trouvaient promus à ces Offices. J'ai de nouveau supplié le St. Père de vouloir bien étendre cette faveur à tous ceux qui ont été nommés Curés depuis, ou qui le seront pendant ces cinq années. La feuille ci-jointe, qui pourrait être annexée à l'Appendice au Rituel, vous servira à annoncer au prône les Dimanches ou jours de Fêtes où vous jugerez à propos de faire cette bénédiction publiquement, afin d'avoir occasion de recommander la dévotion au Chapelet.

En vertu d'un Indult de même date (25 Août 1861) il y a une Indulgence Plénière à gagner par tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe qui visiteront une Eglise, le jour qu'il s'y fait une Exposition Solennelle des Reliques, pourvu que, vraiment pénitents, ils se soient confessés, aient communié, et y fassent avec piété quelques prières à l'intention du Souverain Pontife, et pour la Propagation de la Foi.

En même temps et dans le même Indult, le St. Père permet, le jour où se fait cette Solennelle Exposition des Reliques, de chanter une Messe de *Sanctis Reliquiis prout habetur in appendice Missalis Romani, exceptis duplicibus primæ classis, Dominica SS. Trinitatis, nec non Dominicis, Feriis, Vigiliis, Octavisque Privilegiatis, absque præjudicio Missæ Conventualis vel Parochialis de die vel festo occurrente illis in Ecclesiis, et diebus quibus prædictæ Missæ*

Parochialis vel Conventualis celebrandæ obligatio existit, ac servatis Rubricis.

Je communique aussi, par la présente, ces deux facultés, qui seront perpétuelles, pour que l'on puisse en profiter dans toutes et chacune des Eglises de ce Diocèse. L'on devra, toutefois, s'adresser à l'Evêché, pour que l'on en prenne note, afin de publier, chaque année, dans l'*Année Religieuse*, ces Fêtes particulières et propres à chaque Eglise.

Ceci me fournit l'occasion de vous annoncer la publication d'une petite brochure sous ce titre dont le but est de faire connaître aux fidèles les diverses dévotions en usage dans le Diocèse, ainsi que le lieu, le jour et l'heure où elles se pratiquent, afin que, comme de bons frères, nous nous portions un mutuel secours, quand arrivent ces heureux jours de joyeux concours, pour honorer les Saints dont la puissante protection nous est si nécessaire, surtout dans ces temps mauvais.

A l'avenir on annoncera, dans cette *Année Religieuse*, toutes les Retraites des Communautés et des Paroisses, les fêtes de dédicaces d'Eglises et de consécration d'Autels, et autres dévotions particulières, si on envoie les renseignements nécessaires à ce sujet, à l'Evêché, avant le 1er Octobre de chaque année.

Un règlement a été rédigé, pour que l'on suive toutes les saintes règles de l'Eglise, dans l'exposition des Reliques ; et l'on en enverra une copie à ceux qui désireront établir cette salutaire dévotion dans leurs Eglises.

Comme vous avez pu l'observer, le St. Père veut que pour gagner l'indulgence plénière, à l'exposition des Saintes Reliques, l'on prie spécialement pour la Propagation de la Foi. Nous en prendrons occasion de recommander cette belle œuvre à la piété de notre peuple ; et avec la protection de tant de Saints dont nous allons vénérer les précieux Restes, nous la ferons fleurir et prospérer pour l'honneur de la Divine Majesté, et l'avantage, même temporel, de notre pays.

Vous verrez, dans le prochain numéro de nos Annales, qu'il y a un développement frappant dans les Missions que la Providence a confiées à notre charité. Ce sera un motif de plus à alléguer pour exciter le zèle du peuple, en faveur d'une si grande et si belle œuvre. Il comprendra facilement, en lisant tant de traits de dévouement, qu'il y aurait de la honte à demeurer indifférent dans une cause qui intéresse si hautement toute l'Eglise Catholique ; et que personne ne saurait demeurer les bras croisés, pendant que nos frères, les Evêques et les Prêtres Missionnaires, et nos Sœurs, les Religieuses de nos différentes Communautés, sont à l'œuvre, et portent de si bon cœur le poids de la chaleur et du jour.

Il y aura en tête de ce *numéro* une Lettre Pastorale sur les maux qui affligent de nos jours toutes les Sociétés, et sur les remèdes à apporter à tant et à de si grandes calamités, dont un des principaux est à coup sûr le zèle pour l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Car s'il est vrai, comme on n'en saurait douter, que c'est à cause du dépérissement de foi que le monde entier est bouleversé, il s'en suit nécessairement qu'en ranimant la Foi, on consolide les bases ébranlées sur lesquelles reposent nos Sociétés, qui aujourd'hui ne tiennent presque plus à rien.

Veillez bien, à ce propos, envoyer au Trésorier les fonds de l'Association, que vous auriez en mains, afin que l'on puisse rendre au plus tôt les comptes de l'année au Conseil Central, et les publier dans le prochain numéro des Annales du Diocèse.

Je recommande à votre zèle la belle œuvre de la Colonisation, que la Divine Providence semble susciter de nos jours, pour nous fournir le moyen de conserver le Canada aux Canadiens, pour qu'il soit toujours ce que nos pères l'ont fait, savoir, une terre catholique avant tout. Connaissant votre patriotisme religieux, je n'ai pas hésité d'assurer la Société de Colonisation qu'elle pouvait compter sur le Clergé, pour l'aider à poursuivre sa noble entreprise. Mais il a été bien entendu que la politique n'entrerait pas

dans nos rangs; ce qui ne saurait arriver sans un danger évident de ruiner de si belles espérances.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler que Mgr. l'Evêque de St. Boniface compte sur vos efforts généreux, pour réparer les terribles ruines qui ont fait couler tant de larmes de ses yeux et des nôtres, chaque fois qu'il nous a raconté ses malheurs, avec tous les charmes et l'onction de sa parole. Les collectes que vous pouvez faire à ce sujet devront être prêtes à lui être remises, vers la fin de Janvier prochain, qu'il sera de retour ici. Vous recevrez, avec la présente, l'analyse de ses touchantes allocutions, qui préparera les voies à vos exhortations en faveur du Vénérable Incendié.

Je ne terminerai pas cette Circulaire, sans vous communiquer ce que Son Eminence le Cardinal Barnabo m'écrivait le 27 Octobre dernier, en m'accusant la réception de la dernière Lettre de Change, que je lui ai adressée, pour lui transmettre les nouvelles souscriptions, perçues dans ce Diocèse pour le St. Père.

“ J'ai présenté à Sa Sainteté, le 25 du courant, la lettre de
 “ V. G. avec le reste de la collecte et la note des fidèles
 “ qui y ont contribué. Le St. Père, en les recevant, avec
 “ sa bonté ordinaire, a béni avec la plus grande affection
 “ le pasteur et le troupeau du Diocèse de Montréal, dans le
 “ Père des miséricordes et le Dieu de toutes consolations
 “ qui le console avec indulgence dans toutes ses tribula-
 “ tions, par les secours qui lui sont envoyés par les catho-
 “ liques dispersés dans le monde entier, et qui met le com-
 “ ble à sa joie en inspirant aux Evêques catholiques de
 “ n'avoir qu'un même sentiment, une même charité et une
 “ parfaite unanimité.”

Il m'a été rapporté, par M. le Supérieur du Séminaire, que le St. Père, en recevant notre collecte, adressa ces paroles au Cardinal qui en était le porteur: *Bon Cardinal, vous venez à mon aide bien à propos; car je n'ai plus rien. Je regarde le secours que vous m'apportez comme la manne dans le désert.*

Je me contente de laisser tomber dans vos cœurs ces touchantes paroles de notre Père commun, qui, seules, sont

plus émouvantes que tous les discours et tous les écrits du monde. Je pense qu'elles ne tomberont pas à terre quand vous les rapporterez à la piété filiale de vos paroissiens. Vous leur prêcherez donc avec succès la pieuse crâde du *denier de St. Pierre*, qui est une des merveilles de ces temps mauvais, en faisant une nouvelle collecte pour le St. Père, comme je vous le marquais dans la Circulaire du 15 Septembre dernier. Tâchons de bien faire comprendre au peuple que le Pape travaille à l'autel pour le monde entier, et qu'aujourd'hui c'est au monde entier à pourvoir à ses besoins.

Je recommande à vos ferventes prières la Retraite de l'Evêché, qui doit commencer le 3 décembre prochain ; et je puis vous assurer que vous ne serez pas oublié par les retraitants, non plus que les âmes confiées à vos soins.

Je suis bien véritablement,

Monsieur,

Votre très-humble et affectueux serviteur,

✠ IG., ÉV. DE MONTRÉAL.

